Cet avis sur le site TED: http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:261905-2013:TEXT:FR:HTML

Belgique-Bruxelles: Appel d'offres no 2013CE160AT077 — EULAC-REGIO (RIS) — Coopération UE-Amérique latine en matière de systèmes d'innovation régionaux dans le cadre de la politique régionale — Chili, Pérou 2013/S 151-261905

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

1.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Commission européenne, direction générale de la politique régionale et urbaine, unité «Communication»

BU-1 00/10

À l'attention de: Ana-Paula Laissy

1049 Bruxelles BELGIQUE

Téléphone: +32 22953258

E-mail: regio-dg-02-tenders@ec.europa.eu

Fax: +32 22966003 **Adresse(s) internet:**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

1.2) Type de pouvoir adjudicateur

Institution/agence européenne ou organisation internationale

1.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

1.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Appel d'offres n^0 2013CE160AT077 — EULAC-REGIO (RIS) — Coopération UE-Amérique latine en matière de systèmes d'innovation régionaux dans le cadre de la politique régionale — Chili, Pérou.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services

Catégorie de services nº 27: Autres services

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: en dehors des locaux de la Commission.

Code NUTS

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Dans le cadre de ses dialogues sur la politique régionale avec les pays tiers, la direction générale de la politique régionale et urbaine souhaite partager son expérience en matière de politique régionale européenne en offrant une assistance technique, des formations et des conseils d'experts portant sur les intérêts spécifiques de développement régional manifestés par les partenaires extérieurs. L'intention est d'organiser jusqu'à 2 ateliers en Amérique latine, une visite d'étude en Europe et 2 activités de parrainage en vue d'aider les fonctionnaires responsables des systèmes d'innovation régionaux au Chili et au Pérou.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

80500000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) Lots

Division en lots: non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

Le volume maximal du marché est de 280 000 EUR (somme forfaitaire, honoraires, frais de déplacement et autres frais compris).

Valeur estimée hors TVA: 280 000 EUR

II.2.2) Information sur les options

Options: non

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Durée en mois: 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Sans objet.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Voir chapitre 6 du cahier des charges, publié à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Les groupements d'opérateurs économiques (le terme «opérateurs économiques» couvre les «entrepreneurs», les «fournisseurs» et les «prestataires de services») sont autorisés à présenter des offres. Ceux-ci ne sont

pas tenus de revêtir de forme juridique particulière pour pouvoir être autorisés à présenter une offre, mais ils pourront se voir demander d'adopter une forme juridique particulière après l'attribution du marché si ce changement est nécessaire à la bonne exécution du marché. Un groupement d'opérateurs économiques devra cependant désigner un responsable de la réception et du traitement des paiements pour les membres du groupement, ainsi que de la gestion du service et de la coordination. Les documents requis et énumérés au chapitre 11 du cahier des charges devront être fournis par chaque membre du groupement. Tous les membres du groupement seront conjointement et solidairement responsables devant la Commission.

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

- III.2) Conditions de participation
- III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: voir chapitre 11 du cahier des charges, publié à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: voir chapitre 11 du cahier des charges, publié à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): voir chapitre 11 du cahier des charges, publié à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

voir chapitre 11 du cahier des charges, publié à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

voir chapitre 11 du cahier des charges, publié à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

- III.2.4) Informations sur les marchés réservés
- III.3) Conditions propres aux marchés de services
- III.3.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière : non

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: non

Section IV: Procédure

- IV.1) Type de procédure
- IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

- IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer
- IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue
- IV.2) Critères d'attribution
- IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée: non

- IV.3) Renseignements d'ordre administratif
- IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:

2013CE160AT077.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif

Documents payants: non

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 16.9.2013 - 16:00

- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation Toutes les langues officielles de l'UE
- IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 12 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 23.9.2013 - 10:30

Lieu:

DG Politique régionale et urbaine, bâtiment BU-1, avenue de Beaulieu 5, 1160 Bruxelles, BELGIQUE, salle BU-1 02/002.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui

Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: chaque soumissionnaire pourra y assister ou envoyer un représentant.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s): décision C(2013) 3216 de la Commission du 5.6.2013 relative à l'adoption d'une décision de financement et d'un programme de travail pour 2013 dans le cadre de la mise en œuvre de l'action préparatoire «Renforcement de la coopération régionale et locale par la promotion de la politique régionale de l'UE à une échelle mondiale», qui sera financée au titre de la ligne budgétaire 13 03 28.

VI.3) Informations complémentaires

Les documents relatifs au présent appel d'offres sont disponibles sur le site internet de la direction générale de la politique régionale et urbaine, à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/tender/tender_en.cfm

Les soumissionnaires sont priés de consulter ce site régulièrement.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal rue du Fort Niedergrünewald 2925 Luxembourg LUXEMBOURG

E-mail: cfi.registry@curia.europa.eu

Téléphone: +352 4303-1

Adresse internet: http://curia.europa.eu

Fax: +352 4303-2100

VI.4.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: dans les 2 mois à compter de la notification au requérant ou, à défaut, du jour où celui-ci en a eu connaissance. L'introduction d'une plainte auprès du Médiateur européen n'a pour effet ni la suspension de ce délai, ni l'ouverture d'un nouveau délai de recours.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

25.7.2013